

Assemblée générale ordinaire

Jeudi 16 janvier 2020 Jeudi 14 mai 2020 à 18 h

PV de l'AG du14/05/2020

Cette AG élective était initialement prévue le 16 janvier. En l'absence de liste de candidats, elle a été repoussée au 14 mai pour permettre de nouvelles candidatures.

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, cette AG s'est tenue à distance, via le logiciel Skype, conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, Chaque participant s'est identifié sur le logiciel Skype et a pu s'exprimer oralement, notamment pour voter les bilans moral, d'activité et comptable.

Le rapport moral et bilan d'activités, ainsi que le compte de résultats comptable, ont été publiés sur le site web du CDE35 le 30 avril 2020

Ce procès-verbal présente en commentaires quelques explications et les principaux échanges entre les personnes présentes.

La séance commence à 18 h 00



Répartition des voix

D'après effectifs au 31 mars 2020

Code	Club	Président	licences A	licences B	Nb de voix	Représenté par
F35001	Rennes Paul Bert	DEMANGHON Jonathan	101	31	6	BLEUZEN Christian
F35009	Echiquier Guichenais	MIGOT Martine	18	24	2	MIGOT Martine
F35013	Echiquier Vitréen	DODARD Herve	43	18	3	DODARD Herve
F35043	Echiquier Domloupéen	GUETTE Gilles	53	12	3	GUETTE Gilles
F35044	Betton Echecs Club	PINEAU Gérard	31	14	2	PINEAU Gérard
F35046	Echiquier du pays de Liffré	RUHLMANN Anne	70	82	5	RUHLMANN Anne
F35048	Echiquier Rennes - Les Longs Pres	TROVALET Sylvain	33	0	2	TROVALET Sylvain
F35049	L'Echiquier Dinardais	STORME Alain	19	17	2	STORME Alain
F35051	L'Echiquier Vezinois	BOURGOIN Jean-Louis	34	57	3	BOURGOIN Jean-Louis
F35052	Olympic Club Montalbanais	DANET Claude	21	13	2	Club non représenté
F35053	Haute Bretagne Echecs	GLORY Alain	10	65	2	Club non représenté
F35054	Association Sportive de Gévezé	COZIC Guy	6	0	1	GOUTARD Luc
F35056	Pion Pacé - MJC	YCHE Michel	21	6	2	Club non représenté
F35057	Echiquier du Semnon	MULPAS Eric	9	23	1	MULPAS Eric
F35059	Echiquier de l'Oust	GASTAUD Patrick	17	33	3	Club non représenté
F35060	Pleurtuit Echecs	MALGOR Mickael	19	21	2	Club non représenté
F35061	Cavalier des Trois Pays	MONTOIR Gilles	16	10	2	Club non représenté
	17 clubs		521	426	43	

70 % des voix (30/43) et 65 % des clubs (11/17) sont représentés.

Nous rappelons que chaque président peut se faire représenter par un licencié majeur de son club ou par un autre président de club du 35. Il suffit de remplir un petit formulaire appelé *pouvoir* et téléchargeable sur le site du CDE35.



Présents

Autres présents, non représentants d'un club

Pascal AubryDomloupVice-président CDE35

Laetitia CATHERINOT
 Liffré
 Secrétaire générale CDE35

Angelika EZANNO Liffré Trésorière CDE35

— Yvon EZANNO Montauban Comité directeur CDE35

Damien PERNOT
 Betton
 Comité directeur CDE35

Dominique RUHLMANN Liffré Président CDE35

– Sébastien LEGRAS Vitré Comité directeur CDE35

Patrick NormandDomloup

- Christophe DEVALQUENAIRE Liffré

Bertrand CERCLIER
 Bain de B.

Maryse LEGUEN-MONROY Rennes PB



Ordre du jour

------ AG ordinaire -----

- Approbation du PV du 17 janvier 2019
- Valorisation du bénévolat
- Rapport moral et bilan d'activités

 Vote
- Compte de résultats 1er janv. 2019 30 avril 2020 Vote
- Questions diverses

-----Élections-----

- Rapport de la CSOE (Commission de surveillance des opérations électorales)
- Élections 2020 : scrutin par liste Vote



Approbation du PV du 17 janvier 2019

VOTE

Le procès verbal de l'AG du 17 janvier 2019 est adopté

28 suffrages exprimés pour 22 contre 0 abstention 6 (Rennes PB)



Le Comité directeur

élu jusqu'à la fin de l'AG

1. Dominique RUHLMANN *Liffré*

2. Pascal AUBRY Domloup

3. Laetitia CATHERINOT Liffré

4. Sébastien LEGRAS Vitré

5. Yvon EZANNO *Montauban*

6. Damien PERNOT Betton

7. Jean-Louis BOURGOIN Vezin

8. Angelika EZANNO [*Liffré*]

9. vide

10. vide

Les statuts ont été modifiés le 17 janvier 2019 : la composition d'une liste pour les prochaines élections est désormais de 6 titulaires et de 2 suppléants.



Fonctionnement

- L'Assemblée générale oriente
- Le Comité directeur décide et exécute les actions, avec l'aide des commissions, en respectant les orientations voulues par l'AG

• Implication des clubs : donner et recevoir

Le Comité est au service des clubs et des licenciés du 35, mais il ne peux rien faire sans eux ! Les services du Comité profitent à tous les clubs.

Ces services sont assurés par les clubs volontaires, merci à eux.

Constat : L'appel à candidature des clubs pour organiser des compétitions départementales est toujours très efficace. De très nombreux clubs se proposent, c'est vraiment la force de notre département.

Dominique rappelle le fonctionnement du CDE35 et le rôle essentiel de l'AG. Il insiste sur la nécessaire participation des clubs et regrette que certains clubs ne participent plus depuis longtemps à la mise en place de ces actions alors qu'ils disposent d'infrastructures suffisantes,



Dispositif de valorisation du bénévolat

Etat des lieux

- Le CDE35 publie en fin de saison un appel aux clubs pour prendre en charge les actions de la saison suivante
- Les clubs ont ensuite jusqu'à la réunion de rentrée en septembre pour se porter volontaire
- En 2020, le CDE35 a trouvé des clubs volontaires pour toutes ses actions.
- La répartition des actions entre clubs n'est pas du tout égale, certains en font beaucoup plus que d'autres.
- Les 17 clubs du 35 ont des tailles très différentes.

Ce dispositif a été mis en place pour inciter financièrement les clubs à prendre en charge l'organisation des compétitions départementales. Il prend en compte la taille des clubs et la difficulté de mise en place des actions.



Dispositif de valorisation du bénévolat

Principe général

- Toutes les actions n'ont pas la même valeur : recevoir un 35
 TC est plus simple qu'un 35 jeunes. Une grille a été établie par le Comité directeur (voir document annexe)
- Tout club du département est membre du CDE35 et devrait participer à sa mesure aux actions départementales.
 S'il fait plus que sa part, il rentre dans ce dispositif et reçoit une récompense.
 - S'il fait moins, il reste en dehors du dispositif.
- La part due par un club doit tenir compte de :
 - La taille du club
 - La difficulté de mise en place des actions

Plus le club est de petite taille, plus il est méritant de prendre en charge des actions départementales. Il sera donc d'autant plus récompensé.



Action	Nb de points par action			
Découverte - Approfondissement	5			
Pôle Espoir	2			
35 jeunes	18			
Scolaire individuel <50 j	5			
Scolaire individuel <100 j	6			
Scolaire individuel >100 j	8			
Scolaire équipes	5			
Coupe Loubatière 35	6			
35 TC	3			
Examen arbitrage	1			
Stage 1 ou 2 jours (arbitrage / DIFFE)	2			
Stage 4 jours (DAFFE)	3			

Cette grille a été établie par le Comité directeur pour être utilisable d'année en année.

Seule modification cette année : suppression du trophée Caïssa



Dispositif de valorisation du bénévolat

Calcul de la récompense

- La taille d'un club est caractérisée par son nombre de licenciés A
- La part « normale » d'implication d'un club dans la vie du CD est représentée par le ratio :

Nombre de licenciés A du club Nombre de licenciés A du CDE35

Exemple : 500 licenciés A dans le 35.

Un club C de 50 licenciés A devrait prendre en charge 50/500 = 10 % des actions

- Chaque action vaut un certain nombre de points. Le club C devrait prendre en charge des actions à hauteur de 10% du total de points pour la saison Exemple : le total des points de toutes les actions de la saison est de 100 points Le club C devrait prendre en charge 10% x 100 = 10 points
- La récompense de C ne s'applique qu'aux nombre de points au-delà des 10%
 La valeur du point est proposée par le Comité directeur et validée par l'AG lors du vote du budget prévisionnel.

Exemple : La valeur du point est fixée à 10 €

C prend en charge 15 points d'actions : il reçoit une récompense de

 $(15-10) \times 10 = 50$ €

La somme affectée à ce dispositif est décidée par le comité directeur en fonction de la trésorerie du CDE35. La somme permet ensuite de déterminer la valeur du point d'action supplémentaire (10 € dans notre exemple).



Dispositif de valorisation du bénévolat

saison 2019-2020

 Bain de Bretagne 	34 €
 Betton 	57 €
 Gévezé 	20 €
 Guichen 	29 €
• Liffré	73 €
 Rennes HBE 	42€
 Vitré 	145 €
	400 €

Détails des calculs sur le site du CDE35

Les règles de confinement nous ont obligé à annuler quelques compétitions de fin de saison. Le comité directeur a donc décidé d'allouer une somme de 400 € à ce dispositif, soit 20% de moins que la saison passée (500 €)

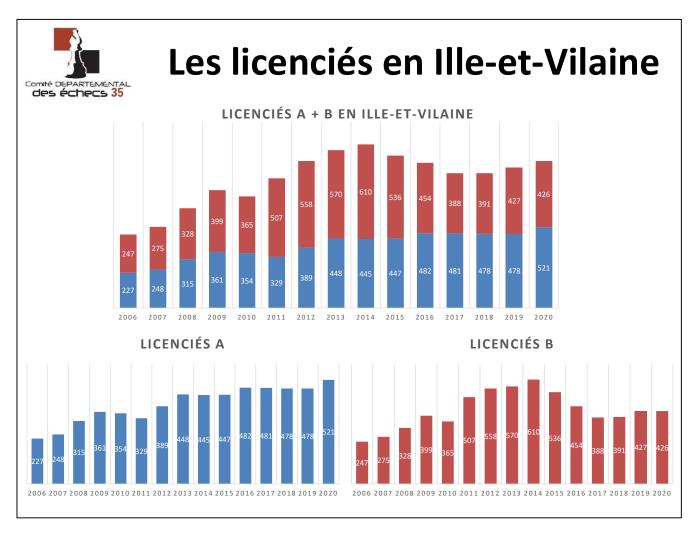
Dominique rappelle les autres aides financières apportées aux clubs cette année :

- 300 € pour le nouveau club de Redon
- 300 € pour la 2^e année du club de Bains sur Oust
- 300 € pour l'organisation du Top12F à Domloup. Cette somme a été remboursée suite à l'annulation de la compétition.



Rapport moral / Bilan d'activités

- Evolution du nombre de licenciés
- Secteurs de jeu
 - Scolaires
 - Jeunes
 - Adultes
 - Arbitrage
 - Communication

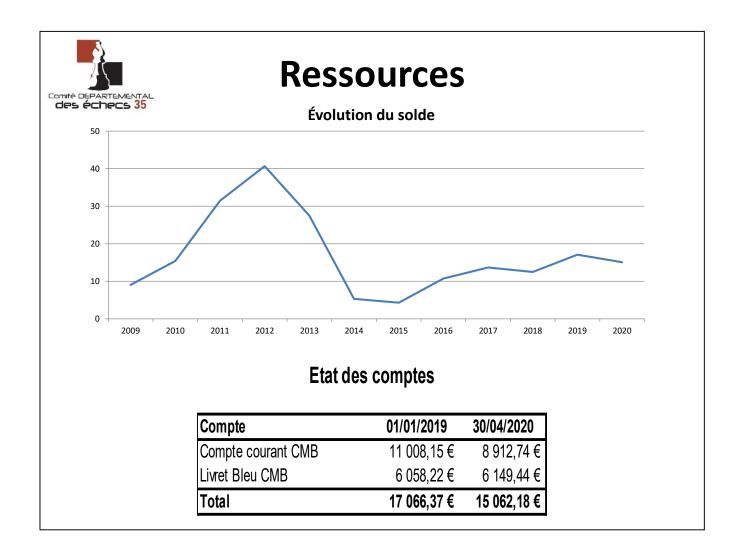


Dominique rappelle que les licences constituent le premier poste de financement du CDE35 : environ 25% du prix de la licence revient au CDE35.

Rappel de **l'article 1.3 du règlement intérieur de la FFE :** Les clubs affiliés ont le devoir de s'assurer que tous leurs adhérents sont titulaires d'une licence en cours de validité.

Nouveau record du nombre de licenciés A: 521. Il sera dur à battre!

Ouverture des clubs de Pleurtuit et Redon, fermeture du club de St Malo



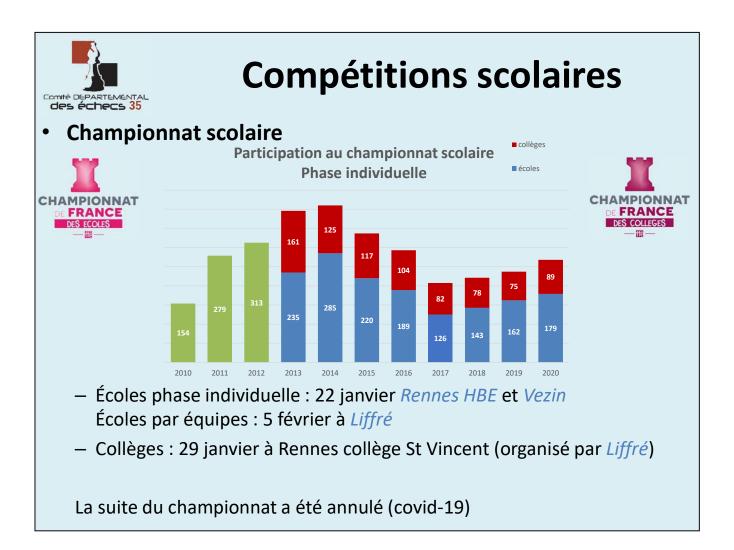
Un déficit de 2000 € cette année qui n'a rien d'alarmant : il provient d'un surplus de recettes de la saison passée qui ont été dépensées cette année (ateliers scolaires de la ville de Rennes). Rappelons que la saison passée le compte de résultats affichait +4500 € La trésorerie en fin de saison (+15000 €) est suffisante pour mener à bien toutes nos actions pendant au moins une saison en dehors de toute subvention,



Secteur des Scolaires

- Responsable : Dominique RUHLMANN Liffré
- Attributions
 - Organisation du championnat scolaire 35
 - Organisation du déplacement pour phase académique

Dominique avait réservé un car pour transporter 6 équipes scolaires à la finale académique prévue à Lannion le 25 mars qui a été reportée au 6 mai puis annulée. Une caution de 229 € a été versée à la société Crespel. La société Crespel lui a assuré oralement le 28/04 qu'elle serait remboursée.



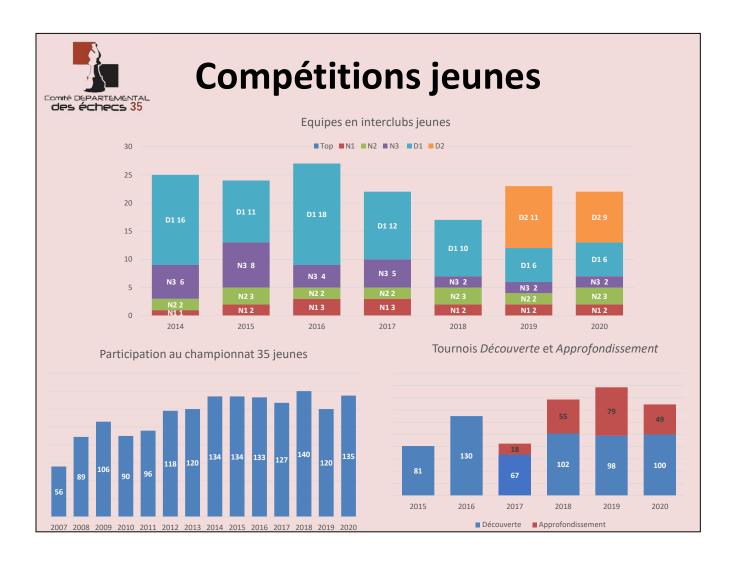
Dominique insiste pour que les clubs envoient dans ce championnat leurs jeunes adhérents débutants ou les jeunes des ateliers scolaires. Il rappelle que ce championnat est une très bonne occasion pour les fidéliser ensuite dans un club.

Belle progression en écoles comme en collèges malgré moins de lieux de jeu pour les écoles en individuel (2 cette saison, 3 la saison passée),



Secteur des Jeunes

- Responsable: Dominique RUHLMANN Liffré
- Attributions
 - Organisation du 35 jeunes individuel Vitré
 - Organisation du Championnat Interclubs Jeunes 35
 Anne RUHLMANN *Liffré*
 - Tournois Découverte-Approfondissement
 - Pôle Espoir 35



Interclubs jeunes

D1 en novembre décembre sur 3 demi journée (6 équipes)

D2 à partir de janvier : formule avec deux poules sur deux demi journées (5 rondes), et une finale une troisième demi journée (2 rondes). Ce championnat n'a pas pu être terminé (covid-19). Les qualifications pour la D1 2021 n'ont donc pas été faites.

Intervention d'Anne, la directrice des groupes D1 et D2 jeunes :

D2 jeunes (9 équipes) : manque dernière journée (2 rondes). Peut-être reportée en septembre sur la date décidée par la FFE lors du **Comité Directeur du 20 juin**.

Propositions d'Anne pour la saison prochaine :

D1 jeunes : les 4 joueurs en cadence lente (= 1 seule partie par ronde pour tous 50 min + 10 s/coup) avec notation obligatoire et **homologué pour le classement Fide**

D2 jeunes: les 4 joueurs **en cadence rapide** (40 min + 10 s/coup pour les grands et 2 parties avec 20 min + 5 s/coup pour le petit, c'est la cadence du Tournoi Découverte) avec notation non obligatoire et homologué pour le Rapide Fide

2 équipes en N1jeunes (RPB et Domloup) et 3 équipes en N2jeunes (Liffré + RPB + Vitré) c'est beaucoup pour un département !

Tournois découverte et approfondissement (DA)

La 4^e rencontre a dû être annulée (covid-19). Malgré cela la participation est satisfaisante, avec un record à Betton (69 jeunes pour le DA2)



Championnat Jeunes

- 35 jeunes
 - 14-15 déc. à Vitré
 - 135 jeunes
- Bretagne jeunes
 - 27 fév.- 1^{er} mars à Plomelin (29)
 - 64 jeunes du 35
 - 7 titres de champion sur 10



Annulé







Bretagne jeunes

Source CDJE56

PLOMELIN 2020 - 114 joueurs - 44 joueuses + 22 open (2 filles) = 180 participants (25,5% de filles)										
Minimes		Benjamins Pupilles		Poussins	Petits poussins	Opens				
Les garçons 25		27	25	24	13	Open A - 14				
1er garçon	William TERRAZONI DOMLOUP 35	Samuel HERREMAN- BOUTOT DOMLOUP 35	Matthias FRELAU SAINT-BRIEUC 22	Jehan NOUVEL LIFFRE 35	Shayan CHARRIER LANNION 22	1er et 1er benj TUDY LE GOFF - Fouesnant				
2ème garçon	Noa CHARIL RENNES PB 35	Patrick NORMAND DOMLOUP 35	Nicolas LEGRAS VITRE 35	Esteban BARTEBIN SAINT-GUYOMARD 56	Ilyas TOPDEMIR QUIMPER 29	1er pup Yann MARZIN MAILLE - Rennes Longs Prés				
3ème garçon	Kaelan GRALL GUINGAMP 22	Timothe MAREAU VITRE 35	Lucas THUBERT ABC VANNES 56	Mathis DOH-ESIK DOMLOUP 35	CERCLIER Axel Ech SEMNON 35	1ère PupF - Enora Jean PLOUGASTEL - 1ère BenjF - Coline LETELLIE				
Les filles	5	11	13	10	5	Open B - 8				
1ère fille	Pauline COURJAL RENNES PB 35	Jeanne MOREL DOMLOUP 35	Karèle LANGER DOMLOUP 35	Charlie RAMETTE VITRE 35	Alice STORM BAUD 56	1er et 1er poussin - Guillaume HUET - Echiquier de L'Oust				
2ème fille	Maiwenn LATRUFFE- BOSSANT QUIMPER 29	Juliette COURJAL RENNES PB 35	Mélusine TROADEC GUIPAVAS 29	Lorène CLERAN LIFFRE 35	Mojane CHARRIER LANNION 22	1er et seul petit poussine Charly LETELLIER - Echiquier de l'Oust				
3ème fille	Lucie DUVAL RENNES PB 35	Lucie L'HOSTIS USAM BREST 29	Belise BRIAND RENNES PB 35	Inès BERNARD BETTON 35	Sibylle TREHOREL PLOERMEL 56	(ci-dessus, qualifiés au cht de Bne 2021				

Le 35 est bien représenté sur 9 podiums sur 10. Il n'est absent qu'en petites-poussines U8F,



Accompagnement et formation des jeunes

- Investissement de 1300 € sur le Pôle Espoirs
 - 2 journées de formations à Liffré proposées à une sélection de jeunes : 9/11 (22 j.) et 18/01 (27 j.)
 - Entraîneurs : Simon LE MAREC et Pierre BAILET
 - Accompagnement Bretagne jeunes :
 39 jeunes (sur 64) ont profité de 155 analyses réalisées par Simon et Pierre durant 4 jours

Le pôle Espoirs coûte cher mais les jeunes doivent rester une priorité, cette dépense est tout à fait justifiée :

Coût des 2 journées de formation, en tenant compte des 10 € versés par chaque stagiaire : 170 €

Coût des 4 jours au Bretagne jeunes pour 2 entraîneurs : 1100 €

Le CDE35 remercie Simon et Pierre pour leur professionnalisme. Un 3^e accompagnant n'aurait pas été de trop, car l'attente était parfois un peu longue pour faire analyser sa partie.

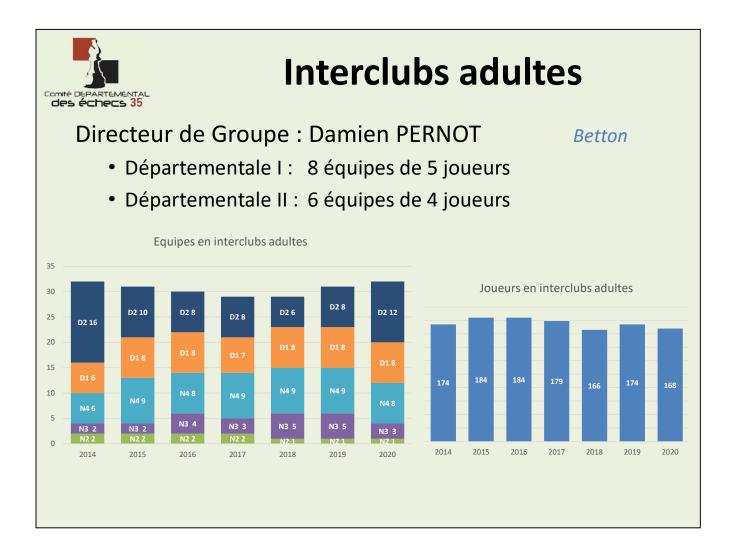
Proposition de Simon : organiser aussi des formations de formateurs de club



Secteur Toutes catégories

Attributions

- Interclubs D1 et D2 (Damien PERNOT Betton)
- Championnat d'Ille-et-Vilaine toutes catégories : 35 TC
 (Yvon EZANNO Montauban Pascal Aubry Domloup)
- Coupe Loubatière (Betton)

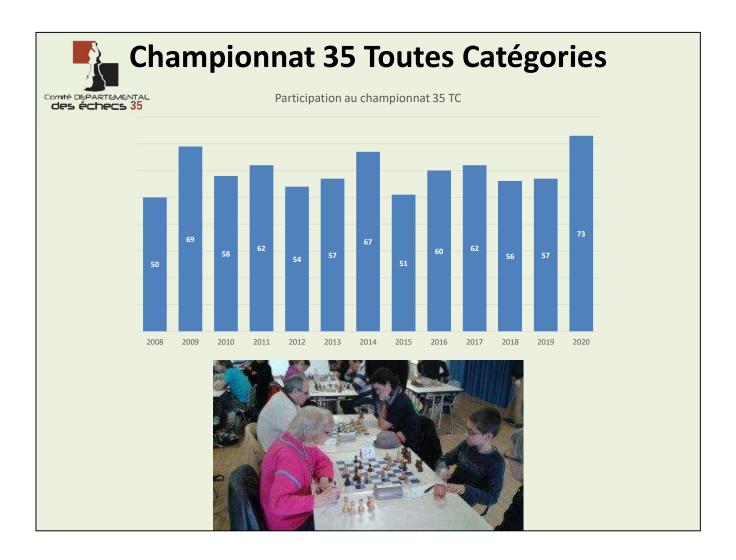


Le nombre de joueurs engagés dans les équipes adultes est stable depuis des années.

Le championnat n'a pas été terminé (covid-19). Manque 3 rondes.

Année blanche, on repart avec les mêmes équipes de D1 l'an prochain (sauf si descentes de N4)

Les 3 premiers de N4 ont eu la possibilité de monter en N3, et ont accepté. Il manque une place pour faire monter les premiers de chaque D1 mais il se pourrait qu'une équipe de N4 veuille redescendre en D1.



Fréquentation en forte augmentation, malgré la mise en place du paiement en ligne obligatoire.

6 rondes sur 7 ont été jouées.

Proposition d'Yvon EZANNO : jouer la 7^e ronde fin septembre – début octobre avec remise des prix à suivre

Si cela n'est pas possible, alors on annulera cette 7^e ronde et le calcul des prix sera fait sur 6 rondes.

Pascal AUBRY annonce que le championnat de Bretagne TC qui réunit les champions des 4 départements est annulé cette année.

Infos de la FFE:

- Le championnat de France prévu à Chartres en août est annulé.
- · Aucun open homologué cet été,



Direction Départementale de l'Arbitrage

- Responsable : Pascal AUBRY Domloup
 - Compétences :

Règlements, Homologations, Arbitrage, Formation

- 1 stage en 2019
 - Stage AF Club Pacé 9 10 novembre 2019
 - Formateur : Pierre LAPEYRE
 - 9 stagiaires (7 du 35, 2 du 56)

Sébastien Legras (Vitré) annonce avoir 3 jeunes U12 – U14 intéressés par un stage AF Jeune

Anne RUHLMANN: Y a t il un examen prévu en juin?

Pascal : la DNA hésite pour la dématérialisation de cet examen



Commission Communication

• **Responsable :** Dominique RUHLMANN *Liffré*

Composition

– Pascal AUBRY
Domloup

Dominique RUHLMANN Liffré

Echecs 35 Info

- 185 numéros depuis mai 2010
- Environ 1 numéro par mois en saison

Domaine echecs35.fr :

- Une solution d'hébergement Web gratuite pour les clubs
- 2 solutions d'hébergement :
 - libre
 - assisté avec engagement

Hébergement libre

Nécessite des compétences informatiques : web, FTP, bases de données, CMS.

Le CDE35 fournit:

- Un sous-domaine au choix du domaine cdechecs35.fr
- Un espace de stockage vide accessible par le Web, de 5 à 10 Go
- Une base de donnée MySql vide
- Un compte administrateur permettant de gérer intégralement l'espace Web et la base

Hébergement assisté avec engagement

Ne nécessite que peu de compétences informatiques.

Le CDE35 fournit:

- Un sous-domaine du domaine cdechecs35.fr : le nom de la commune en général (ex : betton.cdechecs35.fr)
- Une instance *Drupal* permettant de démarrer rapidement un site avec quelques personnalisations possibles mais avec l'engagement suivant :

Engagement de n'installer aucun nouveau module ou thème sans l'accord du responsable (Dominique actuellement).

- Un compte administrateur de l'instance *Drupal* et de la base de données *MySql* sousjacente
- La maintenance de sécurité de l'instance *Drupal* (une mise à jour tous les 50 jours environ)
- Une assistance au démarrage



Approbation du bilan moral

VOTE

Le bilan moral est adopté suffrages exprimés 28 pour 22 contre 6 (Rennes PB) abstention 0



Approbation du compte de résultats

VOTE

Le compte de résultats est adopté suffrages exprimés 30 pour 24 contre 6 (Rennes PB) abstention 0

Angelika EZANNO, la trésorière, rappelle que ce bilan comptable aurait dû statutairement être arrêté au 31 décembre. Étant donné le report de cette AG le comité directeur a décidé de l'arrêter exceptionnellement au 30 avril pour faciliter le travail du nouveau trésorier.

Angelika remercie les membres du comité directeur et l'ensemble des clubs pour la confiance qu'ils lui ont accordé durant toutes ces années. L'ensemble des participants remercie Angelika pour son dévouement et son excellent travail au service de notre communauté.



Budget prévisionnel

Pas de prévisionnel pour la saison prochaine en raison du renouvellement du Comité directeur

Présenter un budget prévisionnel à cette AG alors que le Comité directeur qui l'a établi est dissous juste après n'aurait pas de sens.



Questions diverses

• Faut-il faire une remise sur l'adhésion à cause de la fermeture prématurée des clubs ? (Sébastien Legras)

Sébastien : certains clubs sportifs font une remise sur l'adhésion suite au raccourcissement de la saison à cause du confinement. Le CD a-t-il une position sur le sujet ?

Dominique : Le CD n'a pas à intervenir sur cette question. A chaque club de décider.

Dominique remercie toute l'équipe du comité directeur et les bénévoles qui ont contribué à construire une dynamique reconnue dans le 35.

Il remercie les clubs du 35 pour leur confiance et leur implication. Sans eux rien n'aurait pu être fait.

Au nom du comité directeur, il souhaite bonne route à la prochaine équipe.

Le comité directeur en place est dissous.

L'AG ordinaire se termine à 19 h 40



Annexe : Détail des votes

oes echecs 3	3									
AG du 14 mai 2020		PV AG 2019		Bilan MORAL / rapport d'activités			Bilan COMPTABLE			
Club	Voix	POUR	CONTRE	ABSTENTION	POUR	CONTRE	ABSTENTION	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Bain de Bretagne	1	x			х			х		
Bains sur Oust	3									
Betton	2	x			x			х		
Dinard	2							х		
Domloup	3	x			х			х		
Gévezé	1	x			х			х		
Guichen	2	x			x			х		
Liffré	5	x			х			х		
Montauban	2									
Pacé	2									
Pleurtuit	2									
Redon	2									
Rennes - LP	2	x			х			х		
Rennes HBE	2									
Rennes PB	6			x		х			x	
Vezin	3	x			х			х		
Vitré	3	x			х			x		
TOTAUX	43	22	0	6	22	6	0	24	6	0
% des suffrages exprimé	% des suffrages exprimés 79% 0%		21%	79%	21%	0%	80%	20%	0%	
Suffrages exprimés		28	Suffrages exprimés		28	Suffrages exprimés		30		
Participation Participation			65%	Participation		65%	Participation		70%	



Elections 2020

- Rapport de la CSOE sur les listes candidates
 - Alain Storme président Dinard
 - Gérard Pineau Betton

Vote

suffrages exprimés 30 soit 70 % (Vote à bulletin secret, adressé par mail à csoe@echecs35,fr entre 18 h et 22 h)

Liste dirigée par **Hervé DODARD**: pour 30 contre 0 abstention 0

Le nouveau comité directeur élu se compose de 6 membres titulaires + 2 suppléants :

- 1. Hervé DODARD Vitré
- 2. Sébastien LEGRAS Vitré
- 3. Yvon EZANNO Montauban
- 4. Damien PERNOT Betton
- 5. Erwan LE CAÏNEC Liffré
- 6. Pauline COURJAL. Rennes PB
- 7. Patrick NORMAND Domloup
- 8. Stéphane LE DRO Liffré



PV certifié conforme le 14 mai 2020

D. T.

Dominique RUHLMANN, président sortant